

Délibération du conseil municipal du 02 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 02 septembre à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Mesdames FERET Béatrice, LETAILLEUR Catherine, STALIN Samya, Messieurs BRIDONNEAU Alain, CAHAGNE Dominique, FOURÉ Cyrille, LEBEL, LELIEVRE Olivier, PERIER Cédric.

Pouvoir : Monsieur PICARD Bastien à madame FERET Béatrice et monsieur LEBEL Jean-Claude à CAHAGNE Dominique .

Nombre de membres :

en exercice 10

présents 08

votants 10

Secrétaire de séance : Madame LETAILLEUR Catherine

CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE REMISE EN GESTION RELATIVE A LA REALISATION D'AMENAGEMENTS DE SECURITE SUR ROUTE DEPARTEMENTALE : AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'occasion de l'appel à projets « Dispositifs de soutien aux territoires », qui s'est déroulé en 2024, la commune de Ménesqueville a sollicité l'aide du Conseil départemental pour le projet de travaux routier en agglomération.

En 2025, le Département a décidé de maintenir un soutien financier aux communes. L'accompagnement en matière d'assainissement en traverse et d'équipements de sécurité routière étant maintenu.

Afin de compléter le dossier de demande de subvention, le maire doit signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de remise en gestion en double exemplaire.

Le conseil, après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à signer la convention relative au versement a la réalisation d'aménagements de sécurité sur route départementale : autorisation de signature ;
- autorise le Maire à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Secrétaire de séance,
Catherine LETAILLEUR



Le Maire,
Dominique CAHAGNE



Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

ID : 027-212703961-20250902-2025_20-DE